



PRESENTATION DU CONTRAT FRONTIERE EFFICIENTE - APICIL

LA COMPAGNIE

APICIL Assurances est la filiale assurance vie du Groupe APICIL, 5^{ème} groupe de protection sociale et un des leaders de la retraite et de la prévoyance en France. APICIL est un Groupe Mutualiste, avec une gestion paritaire, rigoureuse, à vocation non lucrative.

En 2013, le groupe APICIL en chiffre :

- 2,475 milliards d'Euros d'encaissement de cotisation (retraite = assurance de personnes)
- plus de 1.5 millions d'adhérents (salariés, retraités, professionnels ou particuliers)

CARACTERISTIQUES DU CONTRAT

« Frontière Efficiente » est un contrat individuel d'assurance-vie, libellé en Euros et en Unités de compte.

Le principe : le souscripteur ouvre un contrat d'assurance-vie afin de déposer un capital dès l'origine (versement initial) et/ou se créer un capital pour le futur (versements programmés). Le souscripteur peut librement récupérer ou reverser à tout moment de l'épargne sur son compte.

CARACTERISTIQUES DU CONTRAT FRONTIERE EFFICIENTE D'APICIL Assurances		
Frais	De dossier	0 €
	A l'entrée et sur TOUS vos VERSEMENTS	0 %
	De gestion	0,75 %/an sur Fonds Euros 0,75 %/an sur Unités de compte
	D'arbitrages	1 gratuit par an Pour les suivants 15 € + 0,20 % de l'épargne arbitrée Programmés : 0,20 % des sommes arbitrées Sécurisation des plus-values : 0,20 % des sommes transférées
	De sortie (rachat)	0 %
	initial	1 000 € ou 500 € avec des versements programmés de 100 €/mois ou 300 €/trimestre ou 600 €/an
	complémentaires	300 € minimum
Versements	libres programmés	100 €/mois ou 300 €/ trimestre
	Montant minimum investi par support	50 €
	Arbitrage	Montant minimum 300 € par arbitrage
Rachats	Partiels ponctuels (possible à tout moment)	Montant minimum 500 €
		Montant minimum sur un support après rachat 50 €
		Montant minimum de la valeur atteinte de l'adhésion après rachat 1 000 €
	Total	Possible à tout moment
Avances	Délai de réalisation	A l'expiration de délai de renonciation
Options disponibles	Gestion pilotée	Accessible dès 5 000 € sur l'ensemble du contrat
	Arbitrages programmés	Oui sur option sous réserve que l'épargne sur le fonds Euros soit au moins de 10 000 €

Fiche détaillée – Frontière Efficiente – APICIL
Version janvier 2017

www.assuranceS-vie-sans-frais.com

contact@assuranceS-vie-sans-frais.com – 23 quai Raoul Carrié 69009 LYON - Tél : 04 72 52 96 81 – Fax : 04 78 43 41 36

assuranceS-vie-sans-frais.com est une marque du cabinet CONFLUENCE Patrimoine Conseil (CPC) - S.A.R.L au capital de 20 000 € - Enregistrée au RCS de Lyon Siren n°508 577 251 - TVA Intra-communautaire n° FR 44 508 577 251 – Société de Courtage d'assurance, de Banque (IOBS) et Investissement Financier immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 08 045 733 - Membre de l'Association Nationale des Conseils Financiers (ANACOFI-CIF) agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) numéro d'agrément : E002492 – Responsabilité Civile Professionnelle (RCP) assurée par CGPA police d'assurance n°RCP10285 – RCP couvrant les activités Courtage d'Assurance de personnes et IARD, Intermédiaire en Opération de Banque et de Services de Paiement, Démarcheur Bancaire et Financier, Conseiller en Investissements Financiers, Intermédiaire en transactions immobilières – CNIL n° 1652194

Options disponibles	Sécurisation des plus-values	Oui sur option sous réserve que l'épargne totale du contrat soit au moins de 10 000 €
	Garantie Plancher	Oui sur option cf. annexe 1 des CG
	Rachats partiels programmés	Oui sur option gratuite
	Nantissement	Oui sur demande de couverture d'un prêt
	Conversion en rente viagère	Oui choix au moment du rachat total sur option
Gestion	Souscription	Papier et assistance assuranceS-vie-sans-frais.com
	Consultation	En ligne ou assistance assuranceS-vie-sans-frais.com
	Gestion courante du contrat	En ligne ou assistance assuranceS-vie-sans-frais.com

Les conditions générales du contrat FRONTIERE EFFICIENTE sont disponibles sur notre site www.assuranceS-vie-sans-frais.com dans « Aide à la souscription et documents à télécharger » dans l'onglet dédié du contrat FRONTIERE EFFICIENTE.

LE FONDS EN EUROS : « APICIL Euro Garanti »

→ Performance du fonds en Euros –APICIL EURO GARANTI :

Année	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Rendement fonds en Euros	2,20 %	2,90 %	3,05 %	3,50 %	3,32 %	3,61 %	4,02 %	4,70 %	4,80 %

Nets de frais de gestion, hors prélèvements sociaux et fiscalité. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Le fonds en Euros « APICIL Euro Garanti » est un fonds géré par APICIL Assurances. C'est le fonds sécuritaire par excellence ; son capital est garanti et son rendement ne peut être négatif. L'épargnant a la garantie de ne jamais subir de perte en capital. Les intérêts distribués le sont définitivement car ils s'ajoutent au capital garanti.

Pour tout désinvestissement total ou partiel intervenant en cours d'année, le taux de rendement de la fraction désinvestie est égal à 70 % du taux de rendement attribué en cours de l'année civile précédente.



→ CONDITIONS DE SOUSCRIPTION / VERSEMENTS LIBRES ET PROGRAMMES :

Dès le 1^{er} Euro de versement : **30 %** minimum d'Unités de compte (SICAV, SCPI...)

LES UNITES DE COMPTE

➔ GESTION LIBRE

Un choix de 300 Unités de Compte sélectionnées parmi les meilleurs gérants de fonds : Carmignac, Rothschild & Cie, DNCA, KBL Richelieu... N'hésitez pas à nous consulter afin de vous orienter dans ce choix en fonction de vos besoins et profil.

Pour la partie libellée en unités de compte, les montants investis ne sont pas garantis mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendantes en particulier de l'évolution des marchés financiers.

➔ GESTION PILOTEE

Un processus de construction rigoureux qui s'effectue autour de l'optimisation du couple rendement/risque à long terme.

	PROFIL DIVERSITY	PROFIL FLEXITY
Composition	Fonds Euros + Unités de compte	Unités de compte
OBJECTIFS	- Optimiser le rendement tout en maîtrisant le risque. Le portefeuille est investi sur des supports libellés en euros (pour une part comprise entre 10% et 70%) et sur des OPC (actions, obligataires, diversifiés...) sélectionnés à travers un mode de gestion flexible. - Horizon de placement conseillé : 2 ans minimum - Orientation de gestion adaptée aux souscripteurs ayant une faible appétence pour le risque.	- Optimiser le rendement tout en maîtrisant le risque une volatilité anticipée maximale de 8%. Le portefeuille est investi à 100% en OPC (actions, obligataires, diversifiés...), sélectionnés à travers un mode de gestion flexible. - Horizon de placement conseillé : 4 ans minimum - Orientation de gestion adaptée aux souscripteurs ayant une appétence au risque modérée.
Volatilité anticipée	Max 5 %	Max 8 %
DETAILS	- La proportion du fonds en euros est fixée et révisée régulièrement par le gérant en fonction de ses anticipations et de celles de son équipe de gestion. - Ce profil de gestion permet à l'investisseur de conserver une poche sans risque tout en cherchant un rendement optimal par le biais d'une exposition marché.	- Anciennement « Invest Patrimoine » créé et piloté depuis fin 2011, le portefeuille offre depuis son lancement une performance annualisée 8,2%* avec une volatilité inférieure ou égale à 5% (données arrêtées au 30/04/2015) *Brut de frais de gestion du contrat Attention : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Fiche détaillée – Frontière Efficiente – APICIL
Version janvier 2017

www.assuranceS-vie-sans-frais.com

contact@assuranceS-vie-sans-frais.com – 23 quai Raoul Carrié 69009 LYON - Tél : 04 72 52 96 81 – Fax : 04 78 43 41 36

assuranceS-vie-sans-frais.com est une marque du cabinet CONFLUENCE Patrimoine Conseil (CPC) - S.A.R.L au capital de 20 000 € - Enregistrée au RCS de Lyon Siren n°508 577 251 - TVA Intra-communautaire n° FR 44 508 577 251 – Société de Courtage d'assurance, de Banque (IOBS) et Investissement Financier immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 08 045 733 - Membre de l'Association Nationale des Conseils Financiers (ANACOFI-CIF) agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) numéro d'agrément : E002492 – Responsabilité Civile Professionnelle (RCP) assurée par CGPA police d'assurance n°RCP10285 – RCP couvrant les activités Courtage d'Assurance de personnes et IARD, Intermédiaire en Opération de Banque et de Services de Paiement, Démarcheur Bancaire et Financier, Conseiller en Investissements Financiers, Intermédiaire en transactions immobilières – CNIL n° 1652194

LES SCPI

Modalité de versement sur les SCPI disponibles dans le contrat FRONTIERE EFFICIENTE

Nombre de SCPI disponibles	16
Liquidité	Garantie par APICIL
Montant minimum d'investissement	10 000 € par SCPI
Montant maximum d'investissement	150 000 € par SCPI
Limite d'investissement	50 % du montant du contrat toutes SCPI confondues
Versement des loyers	100 % des loyers

 Pour investir sur les SCPI une réservation au préalable par nos soins sera nécessaire car les enveloppes sont limitées.

Liste des SCPI disponibles dans le contrat FRONTIERE EFFICIENTE

SCPI	Société de gestion	Orientation de gestion
EFIMMO	SOFIDY	Efimmo - SOFIDY - Principalement constitué de bureaux et accessoirement de murs de boutiques et de magasins.
IMMORENTE	SOFIDY	SCPI de murs de magasins principalement constitués de petites et moyennes unités.
IMMORENTE 2	SOFIDY	Elle investit majoritairement dans des murs de commerces en centre-ville, sur des emplacements de premier ordre.
Interpierre	PAREF GESTION	L'objectif est de constituer un patrimoine immobilier locatif diversifié, composé d'immeubles principalement à usage d'entreprise (bureaux, locaux d'activités...). Ils sont situés principalement en région parisienne (à 95%). Ayant eu recours à l'endettement, cette SCPI allie un rendement potentiel et une capitalisation liés à l'effet de levier
NOVAPIERRE 1	PAREF GESTION	Essentiellement un patrimoine immobilier commercial composé de murs de magasins et situés principalement à Paris avec une diversification progressive en Province.
NOVAPIERRE Allemagne	PAREF GESTION	La première SCPI à capital variable investie exclusivement en Allemagne en immobilier commercial.
Pierre 48	PAREF GESTION	SCPI de Plus-Values : L'objectif est de constituer un patrimoine immobilier composé de beaux appartements soumis à la loi de 1948 ou en viager ou en nue-propriété, situés principalement à Paris.
PFO2	Périal	Majoritairement sur des immeubles de bureaux, neufs et de seconde main, avec un objectif de réduction de l'empreinte énergétique.
CAPIMMO	Primonial	Capimmo propose un investissement en immobilier tertiaire diversifié en termes de modes de détention, de classes d'actifs sous-jacentes (bureaux, commerces, santé), en architecture ouverte.
Patrimmo Commerce	Primonial	Immobilier de commerce à 49% sur la région parisienne, 10% à Paris et 41% en province.
Primopierre	Primonial	Essentiellement immobilier de bureaux pour à 74% sur Paris et Région Parisienne, le reste en province.
Primovie	Primonial	La SCPI Primovie investit principalement ses capitaux dans les actifs immobiliers correspondant au thème de la santé et de l'éducation tout en gardant pour objectif la constitution d'un patrimoine diversifié aussi bien sur le plan géographique que locatif pour une mutualisation des risques.
Rivoli Avenir Patrimoine	Amundi AM	Essentiellement immobilier de bureaux sur Paris et en Ile de France pour 80% et le reste en province.
Edissimmo	Amundi AM	Immobilier d'entreprise de qualité composé principalement d'immeubles de bureaux situés à Paris et en Ile- de France.
Laffite Pierre	NAMI - AEW Europe	Le patrimoine immobilier de la SCPI Laffite Pierre est situé principalement à Paris et en Région Parisienne, et est composé très majoritairement de locaux à usage de bureaux
Allianz Pierre	Immovalor Gestion	Son patrimoine est très majoritairement composé de bureaux, mais également de commerces, de locaux d'activités, d'emplacements de parkings et d'habitations à Paris intra-muros et en région parisienne, une minorité d'entre eux étant localisés en régions.

Fiche détaillée – Frontière Efficiente - APICIL
Version janvier 2017

www.assuranceS-vie-sans-frais.com

contact@assuranceS-vie-sans-frais.com – 23 quai Raoul Carrié 69009 LYON - Tél : 04 72 52 96 81 – Fax : 04 78 43 41 36

assuranceS-vie-sans-frais.com est une marque du cabinet CONFLUENCE Patrimoine Conseil (CPC) - S.A.R.L au capital de 20 000 € - Enregistrée au RCS de Lyon Siren n°508 577 251 - TVA Intra-communautaire n° FR 44 508 577 251 – Société de Courtage d'assurance, de Banque (IOBS) et Investissement Financier immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 08 045 733 - Membre de l'Association Nationale des Conseils Financiers (ANACOFI-CIF) agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) numéro d'agrément : E002492 – Responsabilité Civile Professionnelle (RCP) assurée par CGPA police d'assurance n°RCP10285 – RCP couvrant les activités Courtage d'Assurance de personnes et IARD, Intermédiaire en Opération de Banque et de Services de Paiement, Démarcheur Bancaire et Financier, Conseiller en Investissements Financiers, Intermédiaire en transactions immobilières – CNIL n° 1652194